

## Introduction et identification d'un referent chez les apprenants francophones de l'italien L2

Giuseppina Turco

---

**Édition électronique**

URL : <https://journals.openedition.org/aile/3712>

DOI : 10.4000/aile.3712

ISSN : 1778-7432

**Éditeur**

Association Encrages

**Édition imprimée**

Date de publication : 30 juin 2008

Pagination : 211-237

ISSN : 1243-969X

**Référence électronique**

Giuseppina Turco, « Introduction et identification d'un referent chez les apprenants francophones de l'italien L2 », *Acquisition et interaction en langue étrangère* [En ligne], 26 | 2008, mis en ligne le 01 juin 2011, consulté le 15 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/aile/3712> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/aile.3712>

---

# INTRODUCTION ET IDENTIFICATION D'UN RÉFÉRENT CHEZ LES APPRENANTS FRANCOPHONES DE L'ITALIEN L2 <sup>1</sup>

Giuseppina TURCO <sup>2</sup>

(Université Paris 8 UMR 7023 et Institut Max-Planck)

## RÉSUMÉ

L'objectif de cet article est d'étudier le mode de construction du *focus* dans des productions d'apprenants avancés francophones de l'italien (L2). Plus précisément, nous recherchons une éventuelle incidence de la L1 sur certains aspects formels (d'ordre syntaxique) relatifs au traitement du focus, composante de la structure informationnelle, en italien L2. L'analyse porte sur les fonctions textuelles d' 'introduction' et d' 'identification' d'un référent dans le discours narratif. Nous partons de l'hypothèse que la L1 pourrait influencer les réalisations formelles de ces fonctions, conditionnant ainsi la maîtrise complète de la langue cible, en l'occurrence l'italien L2. Les données montrent que pour introduire un référent, les apprenants utilisent des structures existentielles (*esserci*) ou bien l'ordre Verbe-Sujet (V-S) avec des verbes inaccusatifs tels que *arrivare, partire*, (Salvi, 1988). L'usage de ces structures répond à des contraintes de type sémantique (avec des verbes inaccusatifs), et de type énonciatif (nature purement thétiq ue de l'énoncé, c'est-à-dire un énoncé ne comportant pas de prédication, au sens de Sasse, 1987). Pour ce qui est de la fonction d'identification d'un référent, on note que les francophones acquièrent les structures formellement complexes (comme la phrase clivée), alors que cela est moins le cas pour les structures V-S à fonction identificatrice.

(Mots clés : *focus* – ordre des mots – influence de la L1 – fonctions textuelles – texte narratif)

- 
1. Je dédie cet article à mon regretté Professeur, Clive Perdue, sans lequel ce travail n'aurait pas été possible.
  2. giusyturco@yahoo.com

## 1. Introduction

Cette étude s'inscrit dans le cadre théorique de l'approche fonctionnelle appliquée aux études d'acquisition d'une langue seconde (Klein & Perdue, 1992). Elle s'inspire de recherches récentes en L2 où il a été montré que certains principes d'organisation de l'information à la base de la sélection, de la linéarisation et de la connexion (*cf.* Levelt, 1989) mis en œuvre dans des productions d'apprenants L2 reflètent l'influence de la L1, et cela quel que soit leur niveau de maîtrise linguistique (*cf.* Carroll & Lambert, 2005)<sup>3</sup>. Le fait que les principes d'organisation de la structure informationnelle varient d'une langue à l'autre pourrait constituer un obstacle à la maîtrise totale de la langue cible, notamment dans la production d'un récit. Cette hypothèse évoque l'idée défendue par Perdue (citée par Bartning 1997 : 20) selon laquelle la dimension discursive représente la dernière étape avant le bilinguisme et nécessite une automatisation parfois tardive de certains processus. « Pour perdre ce biais, il (*l'apprenant*) doit développer la conceptualisation de la LC (*langue cible*), ce qui définirait un ultime palier de maîtrise de la LC ».

En outre, les productions verbales complexes comme une narration, un discours, un dialogue en L2 impliquent de négocier avec son interlocuteur, de lui transmettre sa perspective, de le faire adhérer à un point de vue. L'apprenant L2, dès le début de son acquisition, doit donc apprendre à mettre en scène et à cadrer les éléments de son discours afin de permettre à son interlocuteur de saisir les éléments saillants (« premier plan discursif ») et secondaires (« arrière-plan discursif ») de sa production (*cf.* Levelt, 1989). Cette tâche conditionne les opérations de structuration de l'information en discours.

S'il est vrai, comme nous l'avons mentionné auparavant, que la L1 peut influencer dans une certaine mesure l'organisation de l'information en L2, il est intéressant de vérifier cette hypothèse en examinant ce que fait l'apprenant lorsqu'il doit introduire une nouvelle entité référentielle dans le discours et/ou doit identifier l'entité à laquelle le prédicat fait référence. Plus précisément, nous analysons comment les locuteurs natifs et les apprenants francophones de l'italien L2 encodent l'introduction et l'identification du référent.

En italien, contrairement au français, les fonctions d'introduction et d'identification d'un référent peuvent être fréquemment exprimées par la même structure syntaxique à l'ordre Verbe – Sujet (V-S).

---

3. « *Information structure is language dependent, i.e. it correlates with the specific system of grammaticised means in the language* » (*cf.* Carroll & Lambert, 2005 : 55).

• fonction d'*introduction* (ou « présentative ») : V-S<sup>4</sup> avec un verbe inaccusatif<sup>5</sup> (1) ou avec un autre prédicat (2) :

1. *è arrivato Giorgio* (« George est arrivé »)
2. *ha telefonato un collega* (« un collègue a appelé »)

• fonction d'*identification* (ou de « focalisation » Chini, 2002) : V-S « emphatique » (3) ou « rhématique » (4):

3. *è arrivato Giorgio, [e non Paolo]* (« c'est George qui est arrivé, [et pas Paul] »)
4. *me l'ha detto Paolo* (« c'est Paul qui me l'a dit »)

Cette structure à l'ordre V-S peut aussi remplir la fonction de *thématisation* : V-S à sujet « disloqué » à droite (5), qu'on négligera ici.

5. *è arrivato//Giorgio*<sup>6</sup> (« il est arrivé//George »)  
(cf. Giacalone Ramat, 2003 : 209-210)

Il est possible que la nature plutôt « polysémique » de cette structure syntaxique V-S rende sensiblement complexe son apprentissage (cf. Giacalone Ramat, 2003 : 209-210). En effet, on observe dans les productions des apprenants dont la L1 présente une certaine rigidité sur le plan syntaxique et intonatif, comme c'est le cas du français, que les structures à l'ordre V-S émergent tardivement. De plus, l'italien dispose, en plus de cette construction, de procédés prosodiques et/ou de variations syntaxiques dans l'ordre des mots (cf. Lambrecht 1987 ; Lambrecht, 1994 : 224)<sup>7</sup>.

En français, de façon générale, le focus est marqué davantage par des constructions telles que la structure clivée. Certains travaux (cf. Lambert, 1998 :

- 
4. L'adjacence du sujet au verbe est assurée soit par des facteurs de nature prosodique (le sujet et le verbe font partie de la même unité intonative) soit par des « phénomènes structuraux » (cf. Sornicola, 1994 ; Bonvino 2004) : la monovalence, la présence de clitics préverbaux, la présence de compléments en position préverbale (locatifs ou temporels) et des constructions relatives.
  5. Tels que *arriver, aller, s'intéresser, etc.*, c'est-à-dire des verbes de type intransitif (accompagnés par l'auxiliaire *être*) avec un sujet souvent placé en position postverbale et qui possède des traits typiques des objets (cf. Salvi, 1988 : 47-55).
  6. On utilise le symbole // pour indiquer la pause.
  7. Lambrecht (1994 : 224) distingue le marquage de type prosodique et syntaxique (la variation d'ordre des mots en italien) et le marquage de type constructionnel (français et italien).

142-3, 148) montrent que la L1 peut influencer la manière d'introduire de nouveaux référents dans le discours. Ainsi, dans les productions d'apprenants francophones de l'anglais, de nouveaux référents sont plus fréquemment introduits à travers des tournures présentatives (« we'll see X who... »), alors que dans celles des anglophones natifs, de nouveaux référents sont introduits par un SN indéfini en tant que sujet dans une construction à l'ordre S-V (« a X who... ») et accompagnée par des procédés prosodiques.

En français, de façon générale, les fonctions d'introduction et d'identification sont effectuées de la manière suivante :

- structures présentatives : « il y a + syntagme nominal + *qui* »

6. « alors au début il y a une femme »

- structures identificatives : phrase clivée ou pseudo-clivée

7. « ça n'est pas le monsieur qui a volé mais c'est bien elle »

Les questions qui guident l'analyse des productions des apprenants français de l'italien L2 sont donc les suivantes : existe-t-il des spécificités linguistiques concernant les fonctions d'introduction et d'identification d'un référent en italien et en français ? Et si tel est le cas, par quels marqueurs syntaxiques se manifestent-elles dans les productions des apprenants francophones de l'italien L2 ?

## 2. Méthode

La tâche de production s'appuie sur une version réduite du film muet « Les Temps modernes » de Chaplin élaborée par le groupe d'Heidelberg dans le cadre du projet ESF (cf. §3.2 – note 23 ; Perdue, 1993). Il s'agit d'une tâche de récit oral, et plus précisément du sous-genre de compte-rendu de film (*film retelling*). L'informateur et l'enquêteur regardent ensemble le début du film jusqu'à la scène du « vol du pain », qui est vue uniquement par l'informateur. Dans cette séquence, l'apparition et la disparition de plusieurs personnages permettent d'observer comment les locuteurs gèrent les fonctions textuelles d'introduction/présentation, du maintien et de la réintroduction de plusieurs référents mis en relation. Par ailleurs, pour décrire la scène où Charlie Chaplin fait croire à l'agent de police que c'est lui le voleur et non pas la jeune fille, les sujets, mettent en œuvre des stratégies de rhématisation, parmi lesquelles le recours à des énoncés à fonction identificatrice.

Des données de type transversal ont été recueillies à l'Université de Paris 8 et à l'Université de Paris 3. Notre corpus comprend les productions de deux groupes de sept sujets : d'une part sept italophones natifs, et d'autre part sept francophones natifs qui ont accompli deux tâches de narration en français L1 et en italien L2. Nous disposons donc de trois corpora : sept narrations en italien L2, sept narrations en italien L1, et sept narrations en français L1, ces deux derniers qui nous serviront de contrôle.

Tous les informateurs ont répondu à un questionnaire socio-linguistique qui permet de recueillir les informations concernant la quantité et le type d'exposition à la L2. En général, les non natifs ont été exposés à la L2 en milieu institutionnel. Nos apprenants suivent un cours de master se déroulant sur trois ans. Ils ont séjourné en Italie entre trois et neuf mois en tant qu'étudiants Erasmus à l'Université de Siena ou de Modena. Ils y ont également passé de courtes vacances, essentiellement en Italie du nord.

Pour définir la notion d'apprenants « avancés » nous nous référons à Bartning (1997 : 13) :

«L'AI (*apprenant avancé*) est donc un apprenant qui a étudié la langue cible en tant que langue étrangère à l'école, souvent dans un pays autre que celui de la langue cible, et qui continue ensuite à l'étudier à l'université. Il s'agit d'un apprenant guidé ayant des connaissances métalinguistiques de la langue cible. Son apprentissage est parfois « mixte » grâce à des stages et des séjours à l'étranger. Son but est plutôt de devenir bilingue, tout en gardant son identité de non-natif. Pour exercer ultérieurement des activités professionnelles, il aura souvent besoin d'un répertoire spécifique et explicite de structures et d'expressions. Sa motivation est, en règle générale, aussi bien instrumentale qu'intégrative, mais la première domine. Ces apprenants adultes sont donc 'compétents', 'qualifiés' et 'instruits' par le fait de leur longue formation, scolaire et post-scolaire, souvent à l'université...».

Nous avons transcrit et codé les textes en utilisant l'application *Praat*<sup>8</sup>. Pour faire l'étiquetage dans *Praat*, nous avons essayé de gérer deux niveaux d'information, retenus comme pertinents pour l'analyse du focus, de façon séparée. Ces niveaux d'étiquetage sont :

- le niveau INF pour la transcription de la structure informationnelle
- le niveau UT pour la segmentation en groupes intonatifs (*Intonation Groups*, cf. Hirst & Di Cristo, 1998).

---

8. *Praat* est un logiciel libre qui permet de segmenter une production orale et qui calcule des caractéristiques prosodiques (F0, intensité, etc.): [www.praat.org](http://www.praat.org).

Nous pensons en effet que ce type de recherche doit intégrer l'analyse de la composante phonéto-auditive dans la mesure où l'intonation joue un rôle particulièrement important. Cependant, dans cet article, nous exposons seulement la partie portant sur l'analyse informationnelle : la confrontation avec l'analyse phonéto-auditive servira ultérieurement à identifier des phénomènes de marquage intonatif dans des structures à fonction identificatrice, comme les cas V-S à sujet emphatique.

Nous avons analysé chaque texte selon le modèle de la *quaestio*, c'est-à-dire que nous avons identifié les structures de la *trame narrative*, celles de l'*arrière-plan*, et la structure topique/focus pour chaque énoncé. Au niveau micro-sémantique, nous avons pris en considération les mouvements référentiels et les moyens linguistiques utilisés pour les exprimer. Les exemples de notre corpus sont référencés à l'aide des codes suivants : X#tn\_IT2 pour indiquer un locuteur X de l'italien L2 ; X#tn\_IT1 renvoie à un locuteur X italien natif et X#tn\_FR1, à un locuteur X francophone natif. Les petites barres ( | ) indiquent le début et la fin d'une unité informationnelle. Pour le codage des mouvements référentiels, nous avons utilisé les indications [ir]/[mr]/[rr] signalant respectivement l'*introduction*, le *maintien* et la *réintroduction* d'un référent dans la narration.

L'analyse de notre corpus portera donc sur la composante focale des structures employées pour l'introduction du référent (*sentence-focus*) et des structures employées pour l'identification du référent (*argument-focus*).

Pour le repérage du focus, nous nous sommes appuyés sur les critères relatifs à ces constructions suivant les propositions de Lambrecht (1994) et sur ceux relatifs à l'approche textuelle de la *quaestio* (cf. §3.2.), en prenant par ailleurs en considération les nombreux travaux menés récemment sur l'acquisition des ordres marqués<sup>9</sup> en italien L2 dans le cadre du projet de Pavia<sup>10</sup>.

### 3. Types de phrases en relation avec la structure informationnelle

9. L'échelle d'acquisition d'ordres syntaxiques marqués proposée par Chini (2002) s'articule de la manière suivante : STRUCTURE VS : (*ESSERE* >) *ESSERCI* + S > *ESSERCI* + S + *CHE* (>) V INACCUSATIF + S > V INACC. + S + *CHE* (>) VS AVEC S EMPHATISÉ OU RHÉMATIQUE > PHRASE CLIVÉE > DISLOCATION À GAUCHE > DISLOCATION À DROITE > VS AVEC S DÉS-EMPHATISÉ > PHRASE PSEUDO-CLIVÉE.
10. Il s'agit d'un projet né pendant les années 80 qui s'inspire de la méthodologie ESF et qui analyse l'acquisition de l'italien L2 en milieu naturel par des apprenants « venant d'horizons linguistiques divers » (cf. Giacalone Ramat, 1995).

En premier lieu, il convient de définir les catégories pragmatiques topique/focus. Nous nous appuyerons pour cela sur les définitions données par Lambrecht (1994 : 213) :

« a referent is interpreted as the topic of a proposition if in a given situation the proposition is constructed as being about this referent, i.e. as expressing information which is relevant to and which increases the addressee's knowledge of this referent » (...) « the focus constituent of a sentence represents novel information not because the constituent is necessarily novel, but rather because the semantic relation which the constituent enters into is novel with respect to a given universe of discourse... » (cf. Akmajian, 1973 in Lambrecht, 1994 : 212, 218).

Le focus représente donc un type de relation pragmatique et non la propriété d'un constituant. Ainsi, une phrase comme « *Mitchell urged Nixon to appoint Carswell* » peut signifier [*x urged Nixon to appoint Carswell*] [*x* = Mitchell], et dans ce cas l'expression [*x* = Mitchell] est considérée comme un élément focal, qui enrichit et augmente la connaissance de l'auditeur.

Dans sa classification, Lambrecht (1994 : 223) reconnaît essentiellement trois cas de structures qui peuvent constituer le focus : a) le prédicat (*predicate-focus*), b) un argument (*argument-focus*), c) l'énoncé entier (*sentence-focus*) :  
1) *predicate-focus*

<i>Question:</i>	<i>Qu'est-ce qui est arrivé à ta voiture ?</i>
ITALIEN	1.a « (La mia macchina) si è ROTTA <sup>11</sup> »
FRANÇAIS	2.a « (Ma voiture) elle est en PANNE »

Il s'agit d'une structure prédicative à ordre *topic-comment*, dans laquelle on affirme quelque chose concernant le référent de discours topical. Pour Lambrecht, c'est la seule structure à posséder un élément topical (*ma voiture*).  
2) *argument-focus*

	<i>On m'a dit que ta moto était en panne</i>
ITALIEN	2.a « Si è rotta la mia MACCHINA »
	2.a' « E' la mia MACCHINA che si è rotta »
FRANÇAIS	2.b « C'est ma voiture (VOITURE) qui est en panne »

Il s'agit d'une structure d'identification dans laquelle on établit une relation

---

11. On note en majuscules l'élément focal accentué (cf. Lambrecht, 1994 : 230), entre parenthèses les éléments facultatifs.

entre un argument et une proposition évoquée précédemment (*être en panne*). Elle a donc pour objectif d'identifier le référent auquel le prédicat se réfère ou de préciser une circonstance dans laquelle l'événement se déroule.

### 3) *sentence-focus*

<i>Question:</i>	<i>Qu'est-ce qui s'est passé ?</i>
ITALIEN	3.a « Mi si è rotta (ROTTA) la MACCHINA »
FRANÇAIS	3.b « J'ai ma VOITURE qui est en PANNE »

Il s'agit d'une structure présentative où l'énoncé entier a pour fonction d'introduire un événement inconnu. Nous parlons dans ce cas d'un énoncé « *thétique* » (selon la terminologie utilisée par Sasse, 1987)<sup>12</sup>.

Nous partons des considérations de Lambrecht (1994) pour examiner en détail comment les deux langues se comportent lorsque l'ordre de mention du *topique* (l'élément auquel la prédication se réfère) et du *focus* ou *comment* (la prédication) – ne suit pas l'ordre basique SVO.

## 3.1. Quelques divergences et convergences structurelles entre l'italien et le français

Dans cette partie, nous présentons sommairement quelques divergences et convergences structurelles entre l'italien et le français dans les constructions qui encodent les fonctions d'introduction et d'identification du référent. Évoquons à ce propos les considérations de Lambrecht (1994 : 226) sur les spécificités des langues : « ... *differences in the rhythmic structure of languages account for at least in part the use of particular focus-marking systems. For example it seems likely that in French the prevalent use of cleft constructions for the marking of focus differences is at least in part due to the fact that this language has both a relatively rigid constituent order and a relatively rigid rhythmic* ». Chaque langue dispose de différents moyens formels pour réaliser une structuration marquée du point de vue informatif. En français, l'accent de phrase des structures canoniques n'a pas une distribution aussi mobile qu'en italien : une modification du placement de l'accent de focalisation est davantage possible dans le cas d'une configuration syntaxique non prototypique qui active un arrangement différent dans la phrase (*cf.* Ferrari, 1998 : 117). Par conséquent,

---

12. Il s'agit d'une distinction de nature philosophique (de tradition aristotélicienne), selon laquelle on a deux types de jugements : 1) le jugement *catégorique* (assigner une propriété - prédication – au sujet) ; 2) le jugement *thétique* (affirmer ou nier un fait), d'où l'on fait la distinction entre *predicate-focus* et *sentence-focus*.

en français le déplacement de l'accent de phrase (et, donc, une structuration de l'information de type marqué) accompagne généralement l'emploi d'un ordre différent du SVO prototypique (par ex. les dislocations à gauche, les dislocations à droite), ou des constructions syntaxiques particulières (par ex. les phrases clivées ou pseudo-clivées).

En italien, l'ordre des constituants n'est pas aussi rigide, et surtout dans la langue parlée, « presque n'importe quel ordre est permis » (cf. Simone, 1993). Il est même possible de recourir seulement à la prosodie pour satisfaire aux exigences de marquage de la structure informative. Ce marquage peut prendre deux formes : soit en s'appuyant exclusivement sur l'intonation sans modifier l'ordre de base, soit en ayant recours conjointement aux moyens prosodiques et aux ordres syntaxiques marqués. De façon générale, il y a plus de flexibilité en italien qu'en français dans les contraintes phrastiques.

Dans ce qui suit, nous discutons plus en détail les types de structures (2) et (3) présentées ci-dessus, dont les fonctions sont respectivement l'identification et l'introduction d'un référent, en français et en italien. En ce qui concerne les structures de type *argument-focus* (ex. 2 – cf. §3), le français, comme l'italien (ex. 2.a'), disposent de la construction clivée (ex. 2.b) (it. *frase scissa* ; cf. Berretta 1995 : 156-159) ou pseudo-clivée qui focalise notamment le sujet et dans laquelle « *the semantic content of the proposition is syntactically represented by a sequence of two clauses* » (cf. Lambrecht, 1994 : 231). Ainsi, son rôle consiste essentiellement à introduire un élément rhématique dans la principale et un élément thématique dans la subordonnée (cf. Muller, 2003). Voici une description plus détaillée des structures clivées :

#### **Structures identificatives de type A : phrase clivée et pseudo-clivée**

IT: *essere* « être » + élément focalisé + pseudo-relative explicite (avec *che*) ou implicite (*à* + infinitif)

A.1 « Sono i soldi che ho perduto » (« C'est l'argent que j'ai perdu »)

FR: (*C'*) *être* + élément focalisé + pseudo-relative, explicite (avec *qui*)

A.2 « C'est mon père qui me l'a dit »

IT: *pseudo-relative* + *essere* « être » + élément focalisé

A.3 « Ciò che mi annoia è comprargli il regalo » (« Ce qui m'embête c'est de lui acheter le cadeau »)

FR: *Ce que/qui/dont A, c'est B* ou bien *A, c'est B* (A=syntaxe nominale)

A.4 « Ce qui me plairait à moi c'est l'Andalousie »

Il est aussi possible en italien d'avoir la variante V-S (ex. 2.a). La

divergence entre les deux langues concerne donc le type de phrase à l'ordre V-S qui, en italien, se présente comme une structure qui peut remplir plusieurs fonctions (cf. §1; Lambrecht, 1994 : 225 ; Giacalone Ramat, 2003 : 209-210). Plus précisément, cette structure peut présenter un sujet rhématique, éventuellement emphatisé en cas de contraste. Cela dépendra du type de question posée :

**Structures identificatives de type B : inversion verbe et sujet emphatique ou sujet rhématique**

Un exemple de phrase V-S à sujet « emphatique » en italien :

IT: B.1 « Me l'ha detto MARIA [non Gianni] »  
[Question : C'est Jean qui te l'a dit ?]

En français, c'est la structure clivée qui est utilisée

FR: B.2 « C'est Marie qui me l'a dit »  
[Question : C'est Jean qui te l'a dit ?]

Un exemple de phrase V-S à sujet « rhématique » en italien:

IT: B.3 « Me l'ha detto *Maria* »  
[Question : Qui est-ce qui te l'a dit ?]

En français on peut utiliser :

FR: B.4 « C'est Marie qui me l'a dit <sup>13</sup>»  
[Question : Qui est-ce qui te l'a dit ?]

Quant aux structures *sentence-focus* (ex. 3), elles comprennent la structure présentative qui a pour but d'introduire un nouveau référent en le mettant en position focale, et ce nouveau référent prend ensuite la fonction de topique. Comme pour la phrase *argument-focus*, ce type de phrase se caractérise par l'absence d'un topique (cf. Lambrecht, 1994) <sup>14</sup>. La structure présentative *esserci (y avoir) + sujet (+ che/qui...)* offre un moyen pour introduire un référent en italien et aussi en français (cf. Lambrecht, 1987), où l'on découpe en deux blocs l'information contenue en une phrase monorhématique : une partie qui contient l'introduction du référent (« il y a X » rhématique), l'autre qui comprend le prédicat (« qui a volé le pain » thématique) signalant le rôle du référent X dans le discours. De cette manière, on dispose d'une structure qui

13. Selon Lambrecht (1987 : 224) dans le cas où l'élément en focus joue le rôle de sujet, ceci ne peut pas être marqué seulement avec l'intonation, par exemple : « 1. A : Où est mon rasoir ? - B1 : ?? PIERRE l'a ; B2 : C'est PIERRE qui l'a ». Selon l'auteur, la réponse B1 n'est pas acceptable. Dans le cas où l'élément en focus joue le rôle d'objet, on peut avoir le marquage avec l'intonation seule.

14. « *the marking of the subject as a non-topic, whether by prosodic, morphological, or syntactic means...* » (cf. Lambrecht, 1994 : 234).

facilite le traitement de l'information selon le principe suivant : « *do not introduce a referent and talk about it in the same clause* » (cf. Lambrecht, 1994 : 184-191).

**Structures présentatives de type C : « y avoir » « on voit »**

- IT: *Esserci (si vede ; vediamo) + sujet X (+ che)*  
 C.1 « dopo<oo> c'era una tipa <eeh> dal fornaio » (« ensuite il y avait une femme/une type chez le boulanger »)  
 FR: *Y Avoir (On voit) + sujet X (+ qui)*  
 C.2 « il y a un couple qui passe »

Par ailleurs, on relève d'autres structures ayant la même fonction d'introduction d'un référent. Il s'agit de la structure V-S avec des verbes inaccusatifs. La fonction présentative des verbes inaccusatifs est justifiée par des propriétés sémantiques : « ils (=les verbes) sont ressentis comme pragmatiquement plus naturels lorsqu'ils précèdent le sujet (...), et dénotent un événement déictiquement orienté et présentatif de façon inhérente » (cf. Ferrari, 1998 : 117). Ainsi les propriétés (sémantiques) du verbe, c'est-à-dire le phénomène de 'mise en scène' et le caractère thétique de l'énoncé provoquent la postposition du sujet. Voici quelques exemples :

**Structure présentative de type D : inversion verbe inaccusatif + sujet**

- IT: D.1 « Arriva Paolo »  
 FR: D.2 « Paul arrive »<sup>15</sup>

En français, les cas d'inversion se trouvent dans les constructions 'à double sujet' qui ont une fonction présentative et qui s'accompagnent de verbes de mouvement (par ex. « *Il part de Paris plusieurs Eurostars par jour* » Giaufret, 1997)<sup>16</sup>. La description de ce type de verbe a été faite par Lambrecht (1987 : 230 ; 231)<sup>17</sup> selon lequel une fois que le processus d'inversion se réalise, la place vide du sujet est occupée par le sujet *il* (« *dummy subject* ») : « *as in other languages that have similar constructions (...), predicates are restricted in French to certain verbs of motion (venir, « to come », arriver, « to arrive »,*

- 
15. Nous pouvons aussi avoir « Alors sont arrivés trois hommes en armes »(cf. Marandin, 2003 : 3).  
 16. Weinreich (1989) ; Renzi (1988) pour la description du pronom neutre *il* (ou bien *morphème-horizon*).  
 17. D'autres cas d'inversion en français sont possibles dans des subordonnées introduites par un QU-complémenteur (*que, quand, comment, etc.*), dans des phrases introduites par des adverbes en position initiale (ex. *alors, soudain*) (cf. Lambrecht, 1987 : 230), et avec des verbes inaccusatifs accompagnés de sujets à référence indéterminée (cf. Weinrich, 1989 ; Giaufret, 1997 : 487-503).

*descendre*, « *to come down* », etc. ) as well as to a few verbs expressing the presence or arrival at, or the departure from, the scene of the discourse or a more general scene. »

Enfin, en italien, on rencontre également des structures présentatives de type V-S réalisées très souvent avec d'autres prédicats. Par exemple :

IT: D.3 « Ha telefonato il collega <sup>18</sup> »

alors qu'en français on utilise une structure SV :

FR: D.4 « Le collègue a appelé »

### 3.2. Principes pragmatiques et textuels régissant les ordres des mots dans les interlangues

Certains travaux en acquisition d'une langue seconde ont montré que dans les productions initiales des apprenants, la structuration de l'information suit le principe général « l'information préétablie avant l'information nouvelle » (GIVEN BEFORE NEW) ainsi que l'ordre linéaire TOPIC-COMMENT (cf. Fuller & Gundel, 1987). La syntaxe des variétés initiales se caractérise par l'ordre *setting-topic-comment* qui organise l'énoncé. Cet ordre, décrit comme typique d'un mode pragmatique ou pré-syntaxique (cf. Givón, 1979 ; 1984) est activé au niveau initial de l'acquisition, indépendamment des langues en présence et avant que les principes d'ordre syntaxique reflétant les spécificités linguistiques ne se mettent en place (cf. Klein & Perdue, 1992 ; 1997).

Givón (1984) fait aussi état d'un autre principe d'ordre psychologique « présenter d'abord l'information la plus importante » (FIRST THING FIRST), et qui activerait l'ordre *comment-topic*, allant à l'encontre du principe GIVEN BEFORE NEW. Cependant, les travaux du projet ESF <sup>19</sup> (cf. Perdue, 1993) montrent que les énoncés des apprenants du niveau initial (la variété pré-basique et la variété basique, Bartning 1997) sont structurés selon le principe pragmatique « focus en dernier » (FOCUS LAST). Pour l'italien L2, ce principe s'applique surtout à des énoncés très réduits, limités seulement à l'information focus, qui deviennent ensuite des structures informationnelles plus complexes avec l'information du focus à la fin de l'énoncé.

18. Notons qu'il faut faire une distinction entre le type V-S présentatif (D.1) représentant un énoncé thétiqque et le type V-S à sujet rhématique (B.3) et accompagné de verbes autres que les inaccusatifs. Dans ce cas, seul le sujet est un élément rhématique, la prédication en revanche représente la partie thématique, c'est-à-dire l'information déjà connue (cf. Giacalone Ramat, 2003 : 209-210).

19. Voir introduction.

La gestion des unités pragmatiques *topic-comment* suit un itinéraire en phases successives où des aspects plus proches des propriétés de la L2 (p.ex. l'emploi des ordres marqués) sont incorporés dans l'interlangue des apprenants post-basiques. Par exemple, il existe des interférences entre les principes de structuration pragmatique et ceux de structuration sémantico-syntaxique. Valentini (1992) observe la postposition du sujet (ordre V-S) avec les verbes monovalents et ergatifs (p.ex. *mourir*) qui sont fréquents dans les énoncés de nature thétique. Cette inversion verbe-sujet est essentiellement produite par des apprenants avancés et est conditionnée non seulement par l'aspect sémantique du verbe mais aussi par la nature thétique de l'énoncé. À ce propos, nous pouvons citer à nouveau Givón (1988) qui explique une grande partie des variations des constituants par des facteurs comme la rupture référentielle et la rupture thématique : dans une langue SVO, comme l'italien et le français, l'ordre V-S marque l'introduction d'un nouveau référent ou la présence d'un nouvel événement dans le discours. Cette explication a justifié en partie l'existence de constructions dans lesquelles le même verbe est utilisé avec différents ordres linéaires, dans des contextes pragmatiques variables.

En plus des principes de type pragmatique comme ceux évoqués jusqu'ici, des principes d'ordre discursif, comme la *quaestio* (cf. Klein & von Stutterheim, 1987), interviennent sur l'ordre des constituants, depuis le niveau global textuel jusqu'au niveau local de l'énoncé (cf. Chini, 2002). La *quaestio* à la base du texte narratif (par ex. « Qu'est-ce qui est arrivé au personnage *X* au temps *t* ? ») détermine :

- 1) la structure globale du texte organisée par des énoncés qui appartiennent à la *trame* principale – répondant directement à la *quaestio* – et par d'autres énoncés qui appartiennent à l'*arrière-plan* – répondant plutôt aux questions secondaires ;
- 2) la structure *topique - focus* du texte, le *focus* correspondant à ce qui est demandé par la *quaestio* (les événements dans une narration), le *topic* faisant référence aux élément(s) déjà donné(s) dans la *quaestio* ;
- 3) le type de *mouvement référentiel* des entités dans la narration : a) « introduction » d'un référent *X* dans le discours ; b) « maintien » du même référent *X* ; c) « réintroduction » à distance du référent *X* ;
- 4) et le choix des moyens formels pour effectuer les types de mouvement référentiel, par exemple, l'ordre des mots, les types de SN, les structures de focalisation pour les éléments focalisés.

Pour conclure, nous devons prendre en compte à la fois les principes d'ordre textuel et les principes d'ordre pragmatique dans la mesure où ils

peuvent influencer sur l'ordre des constituants des énoncés. Selon les spécificités des langues (au niveau morphosyntaxique et prosodique), l'interaction de ces principes peut produire des résultats différents d'une langue à l'autre. La tâche de l'apprenant sera d'apprendre comment cette interaction se réalise avec les moyens formels de la L2.

#### 4. Résultats

Les tableaux 1 et 2 donnent un aperçu quantitatif global de la distribution des structures utilisées pour l'introduction et l'identification des entités animées et inanimées dans les 21 textes narratifs qui constituent notre corpus. Dans le tableau 1, les pourcentages sont calculés sur le total des propositions et dans le tableau 2, sur le total des structures utilisées pour l'introduction et l'identification d'un référent animé ou inanimé.

Tableau 1. *Fréquence absolue et relative des structures utilisées pour l'introduction et l'identification des référents animés et inanimés*

	<b>IT2</b>	<b>IT1</b>	<b>FR1</b>
<b>Nombre total de propositions</b>	193	192	191
<b>StrIntro + StrIdent</b>	40 (20,7%)	42 (21,9%)	37 (19,4%)

Tableau 2. *Fréquence absolue et relative des structures d'introduction et d'identification des référents animés et inanimés*

	<b>IT2</b>	<b>IT1</b>	<b>FR1</b>
<b>StrIntro</b>	17 (42,5%)	26 (61,9%)	22 (59,5%)
<b>StrIdent</b>	23 (57,5%)	16 (38,1%)	15 (40,5%)
<b>Total</b>	40 (100%)	42 (100%)	37 (100%)

Il faut préciser que ces chiffres sont donnés à titre indicatif. Comme notre corpus est assez réduit, nous n'avons aucune prétention à fournir une analyse statistique significative.

##### 4.1. La fonction textuelle d'« introduction » d'un référent

On recense différentes modalités servant à introduire des référents dans l'univers du discours narratif. Le tableau 3 donne la fréquence absolue et relative des structures à fonction présentative. À la première ligne figure la

construction existentielle simple suivie d'un constituant nominal *esserci + sujet* ; aux seconde et troisième lignes, la relative *esserci + sujet + che* est accompagnée par un verbe inaccusatif ou par d'autres prédicats. Ensuite on trouve les structures à ordre V-S avec des verbes inaccusatifs accompagnés ou non par des connecteurs, et à ordre S-V avec verbe inaccusatif ou autres prédicats. Enfin, on a les structures dans lesquelles l'introduction du référent se réalise uniquement par la présence d'un syntagme nominal.

Tableau 3. *Fréquence absolue et relative des structures utilisées pour l'identification d'un référent animé ou inanimé (pourcentages calculés sur le total des structures d'introduction et d'identification)*

Structures d'introduction	IT2	IT1	FR1
% existentielle simple ( <i>esserci + S</i> )	1 (2,5%)	3 (7,1%)	1 (2,7%)
% existentielle relative ( <i>esserci + S + che + V</i> )	5 (12,5%)	4 (9,5%)	7 (18,9%)
% existentielle relative ( <i>esserci + S + che + V<sub>inaccusatif</sub></i> )	1 (2,5%)	0 (0,0%)	3 (8,1%)
% <i>si vede/si passa/si tratta etc.</i>	3 (7,5%)	3 (7,1%)	1 (2,7%)
% CONNECTEUR + V <sub>INACCUSATIF</sub> + S	5 (12,5%)	4 (9,5%)	1 (2,7%) <sup>20</sup>
% Ø + V <sub>INACCUSATIF</sub> + S	0 (0,0%)	4 (9,5%)	0 (0,0%)
% S <sub>[ir]</sub> + V <sub>INACCUSATIF</sub>	2 (5,0%)	1 (2,4%)	7 (18,9%)
% S <sub>[ir]</sub> + V <sub>autres prédicats</sub>	0 (0,0%)	2 (4,8%)	2 (5,4%)
% à SN seul	0 (0,0%)	5 (11,9%)	0 (0,0%)
TOTAL	17 (42,5%)	26 (61,9%)	22 (59,5%)

D'après les données présentées dans le tableau 4, on remarque que, conformément aux attentes, les structures existentielles (simples et relatives) sont plus fréquentes chez les francophones (*existentielle* : 29,7% vs *V-S* : 2,7%) alors que les italoophones optent plus fréquemment pour la structure à ordre V-S (*existentielle* : 16,7% vs *V-S* : 19%). Les apprenants se situent entre les deux groupes (*existentielle* : 17,5% vs *V-S* : 12,5%). Voici par exemple un cas de structure existentielle relative (*esserci + S + che + V*) par un apprenant (1.a) et par des natifs italoophone (2.a) et francophone (2.b):

- (1) a. | *c'è una persona* [ir] *che ha visto* | N#tn\_ IT2  
 (« il y a une personne qui a vu »)

20. Ce chiffre correspond à une occurrence de structure à double sujet (§ infra ; exemple 9).

- (2) a. | ad un certo punto *c'è la solita ragazza che si era vista prima* | B#tn\_IT1  
 (« à ce moment-là il y a la même fille qu'on a vu tout à l'heure »)  
 b. | *il y a une femme qui vient juste de voler une baguette* | A#tn\_FR1

En outre, nous voyons que les structures d'ordre  $V_{\text{INACCUSATIF}} + S$  apparaissent fréquemment chez les italophones (19,0%) et chez les apprenants (12,5%). Les francophones, par contre, ont tendance à utiliser plutôt l'ordre S-V : 24,3% de  $S_{[\text{ir}]} + V_{\text{INACCUSATIF}}$  et  $S_{[\text{ir}]} + V_{\text{AUTRE PREDICATS}}$  contre un seul cas de structure  $V_{\text{INACCUSATIF}} + S$  à double sujet (2,7%).

Chez les apprenants, toutes les structures recensées présentent les propriétés formelles suivantes : CONNECTEUR +  $V_{\text{INACCUSATIF}} + \text{SUJET}_{[\text{ir}]}$ . Avec la construction V-S et verbe inaccusatif, le référent introduit est toujours précédé par un connecteur causal ou temporel (*souligné* dans les exemples). Cela ne se produit que dans des contextes énonciatifs purement thétiques, c'est-à-dire là où le référent est introduit pour la première fois dans le discours.

- (4) a. | e<eeh> a quel mom+ e poco dopo *passano due persone*  $[\text{ir}]$  | N#tn\_IT2  
 (« à ce mom+ et un peu après deux personnes passent »)  
 b. | e a quel momento li *passa* <aa> *l'eroe Charlie Chaplin*  $[\text{ir}]$  | R#tn\_IT2  
 (« à ce moment le héros Charlie Chaplin passe »)  
 c. | e difatti *esce da da da dietro a se un pane*  $[\text{ir}]$  | A#tn\_IT2  
 (« et en effet un pain sort de derrière son dos »)

Par contre, dans des contextes d'information non purement thétiques, c'est-à-dire avec des entités maintenues ou réintroduites et avec des verbes inaccusatifs, les apprenants rétablissent la structure canonique SV à ordre pragmatique *topic-comment* CONNECTEUR +  $\text{SUJET}_{[\text{MR/RR}]} + V_{\text{INACCUSATIF}}$ , comme l'illustre l'exemple suivant :

- (5) a. | a questo momento *il poliziotto*  $[\text{rr}]$  *arriva* | N#tn\_IT2  
 (« à ce moment-là la police arrive »)

Chez les Italiens, nous avons pu remarquer que les constructions V-S sont présentes dans des situations énonciatives non seulement d'introduction (6.a.) mais aussi de maintien et de réintroduction d'un référent (6.b/c/d) dans un contexte énonciatif non-thétique, comme on l'illustre dans les exemples suivants :

- (6) a. | e allora una signora  $[\text{ir}]$  : | « aah! ha rubato una baguette | inseguitele ! » |  
*arriva la polizia*  $[\text{ir}]$  | G#tn\_IT1  
 (« et alors une dame : | « aah! il a volé une baguette | poursuivez-le ! | la police arrive »)

- b. | chiama la polizia<sub>[ir]</sub> | arriva la polizia<sub>[mr]</sub> | P#tn\_IT1  
 (« il appelle la police | la police arrive »)
- c. | però poi *interviene di nuovo la donna* <sub>[rr]</sub> | G#tn\_IT1  
 (« mais après la femme intervient de nouveau »)
- d. | nel frattempo ovviamente *interviene il poliziotto il<Il> panettiere o  
 fornitore* <sub>[rr]</sub> | M#tn\_IT1  
 (« en attendant la police le boulanger ou le fournisseur intervient »)

Mais nous pouvons avoir aussi des contre-exemples (6.e) d'ordre S-V<sub>INACCUSATIF</sub> en cas de référent introduit ou maintenu/réintroduit dans le discours :

- e. | *il fornaio*<sub>[rr]</sub> arriva | *tutta la folla*<sub>[ir]</sub> accorre | B#tn\_IT1  
 (« le boulanger arrive »)

En général donc, la plupart des constructions considérées s'articulent selon la configuration suivante :

(CONNECTEUR) + V<sub>INACCUSATIF</sub> + SUJET<sub>[IR]/[MR]/[RR]</sub> où, contrairement à ce qu'on relève chez les apprenants, l'inversion V-S ne semble pas être liée au statut du référent et la présence du connecteur n'est pas fixe (6.a/b). À ce propos, le tableau 4 donne un aperçu quantitatif global de la distribution des ordres V-S par rapport au statut des référents et montre comment l'emploi de ces structures se régularise chez les apprenants :

Tableau 4. *Distribution des structures V-S en relation avec le statut du référent (pourcentages calculés sur le total des structures V<sub>INACCUSATIF</sub> + S)*

V <sub>inaccusatif</sub> + S	IT2	IT1
Introduction réf	12,5%	9,5%
Maintien réf	0,0%	7,1%
Réintroduction réf	0,0%	2,4%
TOTAL	12,5%	18,5%

Si nous revenons aux exemples des structures à ordre V-S (4.a/b/c), nous pouvons remarquer que l'apprenant a tendance à activer et justifier explicitement l'introduction d'une entité dans la trame narrative, par l'emploi systématique d'éléments cohésifs ou temporels (*soulignés*). Chez les italo-phones, en revanche, la relation causale ou temporelle n'est pas systématiquement exprimée, mais est laissée implicite (7.a/b/c- Ø indique l'absence des connecteurs causaux ou temporels).

- (7) a. | e allora una signora<sub>[ir]</sub> : | « aah! ha rubato una baguette | inseguitele ! » |  
 Ø arriva la polizia | G#tn\_IT1  
 (« et alors une dame : | « aah! il a volé une baguette | poursuivez-le ! | la  
 police arrive »)
- b. | chiama la polizia<sub>[ir]</sub> | Ø arriva la polizia<sub>[mr]</sub> | P#tn\_IT1  
 (« il appelle la police | la police arrive »)
- c. | si scontra con questa ragazza | Ø cadono entrambi a terra | U#tn\_IT1  
 (« il se cogne contre cette jeune fille | ils tombent tous les deux par terre »)

Chez les sujets francophones, nous ne retrouvons pas de cas d'inversion V-S en présence de verbes inaccusatifs. L'introduction d'un référent dans la scène (8.a/b) dans un contexte énonciatif théorique est réalisée toujours par l'ordre S-V (18, 9%).

- (8) a. | et <euh> donc à ce moment-là le le *boulangier*<sub>[ir]</sub> arrive | un *policier*<sub>[ir]</sub>  
 également arrive à ce moment | N#tn\_FR1
- b. | et la *police*<sub>[ir]</sub> arrive à ce moment-là | A#tn\_FR1
- c. | donc tout le monde part avec Charlie Chaplin | C#tn\_FR1

Dans tous les exemples, on relève la même tendance à justifier ou à localiser l'entrée du personnage dans la trame du récit par l'emploi des connecteurs (*soulignés*). Le seul exemple d'ordre V-S avec un verbe inaccusatif concerne un cas de structure à « double sujet » (9.a - dans une subordonnée), cf. Weinrich, 1989, c'est-à-dire en présence d'un pronom impersonnel sujet et d'un sujet sémantique postposé au verbe à référence indéterminée (*soulignés*).

- (9) a. | car il s'est rendu compte que <euh> | qu'il manquait quelque chose<sub>[ir]</sub> dans  
 la boulangerie | R#tn\_FR1

Finalement, dans tout le corpus analysé, nous relevons un seul cas (10.a) d'inversion V-S produit par un apprenant dans un énoncé d'ordre « catégorique ». Cependant, cela se produit quand le référent en focus est introduit pour la première fois dans le discours narratif. Voici l'exemple d'un apprenant (10.a) comparé à celui d'un italoophone (10.b) :

- (10) [PREDICATE-FOCUS]
- a. | l'<sub>TOPIC</sub> hanno accusata di aver rubato | l'<sub>TOPIC</sub> ha arrestata la polizia<sub>[ir]</sub>  
 | R#tn\_IT2  
 (« ils l'ont accusée d'avoir volé | la police l'a arrêtée »)
- b. | perché le <sub>TOPIC</sub> muore il padre<sub>[ir]</sub> praticamente | S#tn\_IT1  
 (« parce que son père meurt en fin de compte »)

Enfin, on a relevé des structures présentatives à SN seul, c'est-à-dire des constructions où l'introduction d'un référent se réalise à travers l'emploi du seul constituant nominal. Ce type de structure, qualifié par Lambrecht (2000) de constructions présentatives à SN autonome, appartient à la famille très hétérogène des phrases nominales (*cf.* Sornicola, 1981 : 102-111 ; Voghera, 1992 : 175-190, Lefevre, 1999). Dans le domaine de l'acquisition L2, c'est ce que Leclercq appelle des constructions à « repérage implicite » (2007 : 147). Voici quelques exemples :

- (11) a. | *e allora una signora*<sub>[ir]</sub> : | « aah! ha rubato una baguette | inseguitele ! » | G#tn\_IT1  
 (« et alors une dame : | « aah! il a volé une baguette | poursuivez-le ! » )  
 b. | *e il cartello in tre lingue*<sub>[ir]</sub> | che non si legge | B#tn\_IT1  
 (« et l'enseigne en trois langues | qu'il n'est pas lisible » )  
 c. | *il poliziotto*<sub>[ir]</sub> | c'è un poliziotto<sub>[mr]</sub> | B#tn\_IT1  
 (« la police | il y a la police » )

L'usage d'une structure de type nominal est attesté uniquement dans le corpus des italophones. Nous avons pu aussi relever des constructions à SN seul en français, mais ces structures ont une fonction différente. Dans les exemples produits par les francophones, il s'agit d'un constituant qui sert à définir le cadre spatial ou temporel dans lequel l'action ou l'état d'un référent sont décrits (12.a). Ce cas ne fait pas partie des exemples pris en compte dans notre analyse.

- (12) a. | *et <euh> donc première journée de travail* | il <euh> il est <euh> chargé de de de donner les des matières comme le bois | N#tn\_FR1

Il est intéressant de noter l'absence de ces constructions chez les apprenants, qui tendent à expliciter l'introduction d'un personnage par l'emploi de structures présentatives avec des formes verbales (par ex. *si vede, vediamo*) (13.a) ou avec la structure relative *esserci + sujet + che + V<sub>INACCUSATIF</sub>* (14.a). Nous le comparons avec l'exemple d'un francophone (14.b).

- (13) a. | *e vediamo la ragazza di prima* | C#tn\_IT2  
 (« et on voit la jeune fille » )  
 (14) a. | *c'è la polizia*<sub>[ir]</sub> | che viene ch+ | L#tn\_IT2  
 (« il y a la police qui vient qu+ » )  
 b. | *il y a un couple*<sub>[ir]</sub> | qui passe | A#tn\_FR1

Ainsi, la structure existentielle relative (*esserci* + S + *che* + V) ne représente pas seulement une stratégie activée dans des contextes de facilitation de traitement (cf. Lambrecht, 1994). Nous pensons que l'exemple (14.a) peut en partie refléter le fait que dans certains contextes d'introduction d'une entité non explicitement inscrite dans une relation causale ou temporelle, l'apprenant utilise la structure existentielle (*C'è X che arriva*) avec des verbes inaccusatifs, plutôt que la structure à SN seule (11.9%) relevée chez les italophones (11.a/b). En conséquence on peut émettre l'hypothèse que l'usage de ce type de structure implique une compétence quasi-bilingue de la L2 (voir aussi Leclercq 2007 : 215 ; 233).

En ce qui concerne le degré d'implicite, on relève chez les italophones d'autres exemples où l'introduction des référents se réalise de manière implicite (16.a).

- (16) a. | Charlie Chaplin dice che vuole andare in galera tra l'altro | dice che/ prende il pane | dice che è stato lui |  $\emptyset_{[ir]}$  lo portano via <aa> | B#tn\_IT1  
 (« Charlie Chaplin dit qu'il veut aller en prison | il dit que/il prend le pain | il dit que c'était lui | ils l'embarquent »)

Dans l'exemple (16.a) certaines entités (l'entité  $\emptyset$  est représentée par *la police* et introduite pour la première fois dans le discours) sont laissées implicites : c'est le savoir partagé entre les locuteurs qui permet de les inférer et non pas le fait qu'elles soient précédemment apparues dans le cotexte linguistique. Par contre, chez les apprenants, on ne trouve pas d'exemples de ce genre, ce qui converge avec leur tendance déjà mentionnée à expliciter davantage, même à des niveaux très avancés en L2.

#### 4.2. La fonction textuelle d'« identification » d'un référent

Rappelons que les structures à fonction identificatrice servent, d'un point de vue pragmatique, à mettre en évidence des segments informatifs considérés comme importants par le locuteur. La plupart de ces structures ont été produites dans une situation focalisant un référent, en l'occurrence le coupable d'un vol, et parfois dans des contextes d'énonciation dialogique (ex. quand les locuteurs intègrent des parties de discours direct dans leur récit).

Le tableau 5 présente la distribution des différentes structures à fonction d'identification : phrases clivées (première ligne), inversions V-S à sujet emphatique (deuxième ligne), autres structures à ordre V-S (troisième ligne). Il faut remarquer que les deux premiers types de structure n'apparaissent que dans les séquences de discours rapportés (direct et indirect) alors que le troisième se trouve exclusivement dans la trame.

Tableau 5. *Fréquences absolue et relative des structures d'identification d'un référent animé ou inanimé (pourcentages calculés sur le total des structures d'introduction et d'identification)*

Structures Identificatives	IT2	IT1	FR1
Phrases Clivées	14 (32,5%)	5 (11,9%)	9 (24,3%)
V+S emphatique	7 (20,0%)	8 (19,0%)	6 (16,2%)
V+S	1 (2,5%)	3 (7,1%)	0 (0,0%)
TOTAL	23 (55,0%)	16 (38,1%)	15 (40,5%)

On recense chez les apprenants (17.a/b) et chez les italophones (18.a/b), des exemples de pseudo-clivées soit explicites soit implicites.

- (17) a. | poi Charlie Chaplin<sub>[mr]</sub> dice no | non è la ragazza<sub>[rr]</sub> che ha rubato il <insp> il pane | L#tn\_IT2  
 (« ensuite Charlie Chaplin dit non | ce n'est pas la fille qui a volé le pain »)
- b. | e la donna<sub>[rr]</sub> dice ma <insp> | infatti <ii> è è è stata lei<sub>[rr]</sub> a rubare | e non <eh> non quell'uomo<sub>[rr]</sub> | A#tn\_IT2  
 (« et la femme dit mais <insp> | en fait c'est elle qui a volé | et non l'homme »)
- (18) a. | è la ragazza<sub>[mr]</sub> che ha rubato | P#tn\_IT1  
 (« c'est la jeune fille qui a volé »)
- b. | è stata la ragazza<sub>[rr]</sub> a rubare il pezzo di pane | M#tn\_IT1  
 (« c'était la jeune fille qui avait volé le pain »)

Chez les francophones, nous retrouvons la phrase clivée explicite (19.a.)

- (19) a. | ça n'est pas le monsieur<sub>[mr]</sub> qui a volé | A#tn\_FR1  
 b. | en réalité <eah> <çç>c'était <eah> la femme<sub>[rr]</sub> qui a <eah> qui avait volé ce pain | R#tn\_FR1  
 c. | après la femme<sub>[rr]</sub> dit que c'est bien la femme<sub>[rr]</sub> qui a volé le pain | et non Charlie Chaplin<sub>[mr]</sub> | A1#tn\_FR1

Si on compare l'exemple d'un apprenant (20.a) avec l'exemple (19.c) d'un francophone, on note que même si la structure est proche de la L2 d'un point de vue syntaxique, la manière de marquer emphatiquement l'identification du référent évoque les usages de la L1 (emploi d'éléments comme *veramente*, *bene*) plutôt qu'en utilisant un marquage intonatif, plus typique de l'italien :

- (20) a. | è <ee> *veramente* la ragazza<sub>[rr]</sub> che ha rubato | non è lui<sub>[mr]</sub> | L#tn\_IT2  
 (« c'est bien la fille qui a volé | c'est pas lui »)

Par ailleurs, nous retrouvons la même tendance dans les cas de V-S à sujet emphatique <sup>21</sup>. Chez les italophones, l'identification du référent focalisé se réalise formellement par l'inversion du sujet et l'intonation (21.a), alors que chez les apprenants, la focalisation s'accompagne d'éléments focalisants (22.a - *souligné*) comme en L1 (23.a).

- (21) a. | dice che è stato *LUI*<sub>[mr]</sub> | B#tn\_IT1  
 (« il dit que c'était lui »)
- (22) a. | dice all'uomo | che non è *Charlie Chaplin*<sub>[mr]</sub> ma *bene questa donna*<sub>[mr]</sub>  
 | dunque corre <destra> [verso] la polizia<sub>[rr]</sub> per prevenirla | A1#tn\_IT2  
 (« elle dit à l'homme | que ce n'est pas Charlie Chaplin mais bien cette fille  
 | donc elle court à la police pour la prévenir »)
- (23) a. | ça n'est pas le monsieur<sub>[mr]</sub> qui a volé | mais c'est *bien elle* <sub>[rr]</sub> | A#tn\_FR1

Jusqu'ici les exemples des cas d'identification sont relevés dans des contextes de discours direct ou indirect. Mais lorsque l'identification d'un référent se fait dans la trame du récit, encore une fois les sujets italophones utilisent l'inversion V-S (24.a/b/c - notons dans le dernier exemple l'utilisation d'un type de construction passive <sup>22</sup>).

- (24) a. | *quindi* fa in modo di andare lui<sub>[mr]</sub> in prigione | *quindi* chiama lui stesso  
<sub>[mr]</sub> un poliziotto | M1#tn\_IT1  
 (« donc lui, il fait tout pour aller en prison | donc il appelle la police lui-même »)
- b. | e *quindi* si fa arrestare lui |  
 (« et ensuite il se fait arrêter »)
- c. | ma con il fatto che la testimone è sicura che si+ che sia stata la ragazza <sub>[rr]</sub>  
 | viene di nuovo presa la ragazza<sub>[mr]</sub> | e non lui | P#tn\_IT1  
 (« mais comme le témoin est certain du fait que c'était la fille | c'est la fille  
 qu'on rattrape | et pas lui »)

Les apprenants, en revanche, rétablissent l'ordre SV lorsque le référent est maintenu ou réintroduit. On compare l'exemple 25.a. (notons la présence du passif) avec celui produit par un francophone (26.a).

21. Ce sont des structures qui coïncident avec la première partie d'une structure clivée (*c'est la fille, et pas lui...*) et la deuxième partie est sous-entendue (...*qui a volé*).

22. Cf. Simone (1993).

- (25) a. | ma la rag+ la borghese dice no <oo> | è <ee> veramente la ragazza<sub>[rr]</sub> che ha rubato | non è lui<sub>[rr]</sub> | e quindi <eeh> la ragazza<sub>[mr]</sub> è arrestata | L#tn<sub>IT2</sub>  
 (« mais la fille la bourgeoise dit non<oo> | c'est bien la fille qui a volé | ce n'est pas lui | et ainsi c'est la fille qu'on arrête »)
- (26) a. | donc il<sub>[mr]</sub> se fait passer pour le voleur | et du coup la femme<sub>[rr]</sub> est libérée | N#tn<sub>FR1</sub>

## 5. Discussion

Pour introduire un référent nouveau dans le récit, les francophones tendent à utiliser des structures de type *existentielle* ou la structure  $S_{[ir]} + V$  avec un verbe inaccusatif ou autres prédicats. Quand l'introduction est réalisée dans l'ordre S-V, ils ont tendance à justifier l'entrée du personnage dans la trame en recourant à des connecteurs. Le seul exemple d'inversion V-S avec un verbe inaccusatif concerne un cas de structure à « double sujet », c'est-à-dire avec un pronom impersonnel sujet et un sujet sémantique postposé au verbe à référence indéterminée.

Les italophones sélectionnent plus fréquemment la structure avec inversion du sujet V-S, non seulement dans le cas d'introduction mais aussi de maintien et de réintroduction d'un référent dans un contexte non-thétique. Les relations causale et/ou temporelle ne sont pas systématiquement exprimées :  $CONNECTEUR/\emptyset + V_{INACCUSATIF} + SUJET_{[ir/mr/rr]}$ . En outre, c'est seulement dans ce groupe que nous avons relevé des structures présentatives à SN avec une fonction d'identification.

Les apprenants recourent dans des proportions similaires aux structures existentielles et aux structures V-S. Ils produisent une construction V-S avec le verbe inaccusatif et, dans ce cas, le référent introduit est toujours précédé par un connecteur causal ou temporel :  $CONNECTEUR + V_{INACCUSATIF} + SUJET_{[ir]}$ . Par contre, dans des contextes non purement thétiques, avec des entités maintenues ou réintroduites et en présence de verbes inaccusatifs, les apprenants rétablissent la structure canonique S-V:  $CONNECTEUR + SUJET_{[mr/rr]} + V_{INACCUSATIF}$ . Par ailleurs, ils tendent à recourir à des tournures explicites pour introduire un personnage dans la narration comme des présentatives avec des formes verbales *si vede*, *vediamo* ou avec la structure relative *esserci + sujet + che + V\_{INACCUSATIF}*.

En ce qui concerne l'identification d'un référent, dans des contextes de discours direct, indirect ou dans la trame du récit, les francophones optent plus

fréquemment pour les structures clivées. Chez les italophones, en revanche, l'identification du référent focalisé se réalise surtout par l'inversion du sujet et un marquage de type intonatif : structure V-S à sujet emphatique.

Les apprenants utilisent plus fréquemment les structures clivées. De plus, bien que la structure clivée et la structure V-S à sujet emphatique soient proches de la L2 d'un point de vue syntaxique (emploi de clivée implicites et explicites), la manière de focaliser l'identification du référent évoque les usages de la L1 (emploi d'éléments comme *veramente, bene*).

## 6. Conclusion

Nous avons pu observer dans nos données que pour introduire un nouveau référent dans le discours narratif les apprenants ont tendance à marquer la nouveauté du rhème en utilisant des énoncés thétiques du type présentatif existentiel (*esserci + sujet + [che]*), mais aussi qu'ils font usage de structures V-S avec verbe inaccusatif, bien qu'en quantité légèrement plus réduite que les natifs.

En ce qui concerne la structure présentative existentielle, nous avons pu voir que les apprenants francophones avancés préfèrent la structure la plus complexe, la relative *esserci + sujet + [che]*, probablement pour deux raisons. Premièrement, la présence du même type de structure dans leur L1 (*il y a + sujet + [qui]*) peut faciliter son apprentissage. Deuxièmement, il est vraisemblable que ces structures sont considérées comme une sorte de « bouée de sauvetage », utiles pour accomplir facilement de nombreuses tâches communicatives en phase de production orale. La fréquence de ces structures n'étonne guère puisque ce sont les premières attestées dès la variété de base (cf. Giacalone Ramat, 2003 : 212), et que, comme il a été dit auparavant, ce sont des constructions *passé partout*, souvent employées lorsque le lexique verbal est lacunaire (cf. Lambrecht, 1994).

En ce qui concerne les structures à SN seul qui n'apparaissent que chez les sujets italophones, on peut suggérer à l'instar de Watorek (1998) notamment, que les apprenants, même de niveau avancé, tendent à distribuer l'information selon un processus de « décomposition » (...), ou Bartning, (1997) « à structurer le discours d'une manière plus analytique par rapport aux LN (*langues natives*) », alors que les natifs « synthétisent » et condensent structurellement l'information. Paradoxalement la recherche d'une expression plus élaborée pour expliciter favorise dans ce cas l'emploi de structures complexes comme *C'è la polizia che viene (esserci + sujet + [che] + V<sub>INACCUSATIF</sub>)* plutôt que

l'utilisation d'un simple SN. En conformité avec les résultats d'autres études (*cf.* Leclercq, 2007), nous pensons que ce genre de structure plus implicite ne peut apparaître que dans des variétés très avancées/quasi-bilingues.

Pour ce qui est de l'ordre V-S à fonction présentative, nous avons pu remarquer deux phénomènes chez les apprenants. En premier lieu, l'apparition de V-S est liée au *statut* des référents. En effet la condition d'apparition de l'inversion V-S est conditionnée par des contraintes de nature sémantique (la présence des verbes inaccusatifs) et dans des contextes de nature purement thétiq. En présence d'un référent introduit pour la première fois dans le discours, les apprenants utilisent l'inversion ( $V_{\text{INACCUSATIF}}^+ S_{\text{[IR]}}$ ), mais quand le même référent est maintenu ou réintroduit dans le récit, le sujet est rétabli en position préverbale ( $S_{\text{[MR]}/\text{[RR]}} + V_{\text{INACCUSATIF}}$ ). En revanche l'emploi de cette structure chez les apprenants ne correspond pas à l'usage des italophones pour lesquels il n'y a pas de relation systématique entre la construction V-S et le statut des référents. Chez les apprenants, la tendance à suivre l'ordre S-V converge avec le principe pragmatique topique/focus (Givón, 1979 ; 1984), principe 'universel' qui peut favoriser ce type de structure. En dehors de ce cas, nos apprenants n'ont sans doute pas eu un niveau suffisant d'exposition à la L2 pour acquérir l'usage de ces constructions conformément à celui des natifs. Deuxièmement, chez les italophones ainsi que chez les apprenants, l'inversion V-S s'inscrit toujours dans la trame du récit par la mention d'une relation causale et/ou temporelle. Cependant chez les apprenants, à la différence des sujets italophones, cette relation est systématiquement exprimée d'une manière explicite (emploi des connecteurs comme « quindi »). D'une part, nous n'excluons pas l'idée que la présence fixe de ce type d'éléments soit due à l'influence de la L1 : chez nos sujets francophones nous avons retrouvé la même tendance à expliciter ces relations. D'autre part, on peut aussi penser que les apprenants n'ont pas encore atteint une compétence suffisamment avancée pour recourir à des constructions implicites, caractéristiques de la langue cible. Pour départager ces deux hypothèses, des recherches complémentaires sont nécessaires.

Quant à la fonction textuelle d'identification d'un référent, nous avons relevé la présence récurrente de phrases clivées et de phrases à sujet emphatique dans des contextes de discours direct et indirect. En ce qui concerne les clivées, on a remarqué que ce sont des structures très fréquentes dans nos textes L2 et que l'usage explicite ou implicite varie de manière stable en fonction du temps verbal de la principale, et cela en conformité avec les usages de la langue cible. La fréquence élevée de ces structures est probablement due au fait que, bien

qu'étant en théorie structurellement plus complexes, elles sont déjà mises à disposition par la L1, ce qui facilite, d'une certaine manière, leur emploi. Pourtant, même si d'un point de vue syntaxique, les apprenants produisent des clivées très proches de la L2, on note que le référent identifié est toujours mis en relief par des dispositifs de focalisations typiques de la L1 (ex. « bien »). Au lieu d'une intonation marquée, les apprenants francophones de l'italien optent pour « bene », « veramente ». Cette tendance se manifeste aussi dans le cas des structures V-S à sujet emphatique. Ce résultat semble confirmer d'autres études (cf. Hiligisman & Rasier, 2006) qui ont montré que les apprenants francophones du néerlandais ont tendance à employer des dispositifs syntaxiques plus typiques de leur langue maternelle plutôt qu'un marquage de nature intonative, comme c'est le cas en L2. En revanche, dans le cas d'une fonction d'identification insérée dans la trame, là où les italophones utilisent la structure V-S, les apprenants utilisent la structure S-V. Cela est probablement dû soit au statut du référent, comme on l'a remarqué par ailleurs, soit à l'influence de leur langue maternelle, puisque la construction passive (v. 25.a/26.a) semble représenter une contrainte syntaxique qui empêche l'inversion V-S.

Enfin, on n'enregistre aucune présence de structures V-S à sujet rhématique. Cette observation est également signalée dans des études portant sur des apprenants anglophones qui utilisent peu ces structures, alors que des apprenants hispanophones (cf. Chini, 2001) semblent les utiliser plus rapidement parce qu'ils disposent d'un ordre plus libre dans leur langue. Dans la séquence du film qui a été choisie pour l'analyse, les personnages emploient une gestuelle très marquée afin de signaler lequel des deux accusés (Charlie Chaplin ou la jeune fille) a volé le pain. Ainsi, le support semble favoriser la production d'une structure comme : « è X che ha rubato [non Y] »/« ha rubato X [non Y] » (« C'est X qui l'a volé [pas Y] ») ou « è stato X [non Y] » (« c'est X [pas Y] »), plutôt qu'une structure comme « l'ha rubato X » (« X l'a volé »). Néanmoins, s'il s'avère vrai que dans ces domaines d'acquisition, la L1 joue une influence notable, comme le suggère partiellement nos données, alors il semble que la hiérarchie acquisitionnelle esquissée par le projet Pavia (cf. §2 – note 8) devrait être systématiquement reconsidérée en fonction de la langue maternelle des apprenants. En effet, comme nous l'avons vu, chez les apprenants francophones de l'italien, la phrase clivée semble prévaloir par rapport à des structures d'ordre V-S avec sujet emphatique ou rhématique.

**ABSTRACT**

This article investigates how French second-language learners construct the *focus* component in L2 Italian to test a potential influence of their L1 in encoding the focus unit of information. The analysis is based on the textual functions of introduction and identification of a referent within the narrative. Our basic hypothesis/assumption is that the learners' L1 influences the formal realizations of textual functions (*referent introduction, maintenance, etc.*) and consequently, impedes full *native-like* competence. Concerning the function of referent introduction, the data show that learners use both existential structures (*Esserci* + S + [*che*]) and V-S structures, but the V-S is restricted by lexical constraints (with unaccusative verbs) and pragmatic constraints (*i.e.* « *thetic* » utterances). As for referent identification, learners tend to use cleft sentences although these constructions are formally more complex. In other pragmatic contexts, learners do not make use of the typical Italian inversion of the subject (V-S) but rather the SV order, the preferred word order in French.

(Key words : *focus* – word order – L1 influence – textual functions – narrative text type.)